

# Des premiers emplois diversifiés selon les régions, mais des trajectoires professionnelles proches

Claire Warzée\*

*L'insertion professionnelle des jeunes débutant en 1999 ne se fait pas dans les mêmes secteurs ni selon les mêmes modalités d'une région à l'autre. Aux régions du nord de la France, où l'industrie a recours à de nombreux jeunes par le biais de l'intérim, s'opposent les régions du sud, tournées plus massivement vers le commerce et les services aux particuliers. En Île-de-France, les débutants, fortement embauchés dans les services aux entreprises, bénéficient de conditions d'emploi plus favorables qu'ailleurs. Ces disparités géographiques s'atténuent ensuite au cours de l'avancement de la carrière : au cours des trois années suivant leur embauche, la stabilité des parcours professionnels des jeunes diffère peu selon la région de résidence.*

**A**u cours de l'année 1999, 900 000 jeunes de moins de 30 ans ont occupé pour la première fois un emploi « stable » dans les secteurs privé et semi-public. L'expression « emploi stable » est employée

ici dans un sens particulier : un emploi est considéré conventionnellement comme stable s'il a duré au moins trois mois s'il s'agit d'un poste hors intérim et au moins un mois et demi dans l'intérim, et si sa rémunération ho-

raire est au moins égale à 90 % du Smic brut (encadré 1). Les « petits boulots » effectués durant les études, les emplois d'appoint, les emplois pendant les vacances d'été (du 15 juin au 1<sup>er</sup> octobre) et les stages n'en

\* Claire Warzée fait partie du Pôle de Service de l'Action régionale « Emploi-Population » à la direction régionale du Nord - Pas-de-Calais de l'Insee.

font pas partie. Cet emploi « stable » est considéré comme la première étape du déroulement de carrière professionnelle de long terme.

## **Des conditions d'emploi incertaines au départ**

Les jeunes entrés en 1999 dans des entreprises de l'industrie, du commerce et des services ont débuté par des postes plus fragiles que l'ensemble des salariés. Ils travaillent très souvent à temps partiel ou sous contrat d'intérim. Près de 40 % d'entre eux, soit

deux fois plus que l'ensemble des salariés ayant un emploi « stable », ont une durée de travail inférieure à 80 % de la durée légale. Au total, seule la moitié des jeunes débutants a un premier emploi « stable » hors intérim et à temps complet.

Ces nouveaux entrants sont en moyenne restés 15 mois dans leur premier poste. Les jeunes qui ont débuté par un poste en intérim ne sont restés sous contrat avec leur agence que quatre mois. La durée de ce premier emploi « stable » est liée au temps de travail. Ainsi, débiter à temps complet va de pair avec une

durée d'emploi plus longue. En revanche, il n'existe pas d'écarts de durée marqués selon la région de résidence des jeunes.

## **L'industrie, le commerce, les services aux particuliers recrutent davantage les jeunes débutants**

L'intérim est une forme d'emploi spécifique aux débuts de carrière : il concerne 15 % des jeunes, contre 2 % des salariés des entreprises du privé et du semi-public en 1999. L'intérim constitue en fait une étape transitoire vers un emploi plus stable : au bout de trois ans, parmi les débutants intérimaires de 1999, seul un sur dix est encore dans cette situation.

Les jeunes intérimaires sont en majorité des hommes et débutent leur carrière à 22 ans, contre 23 ans pour les jeunes non-intérimaires. La moitié d'entre eux travaille à temps partiel, mais perçoit un salaire horaire supérieur aux non-intérimaires, en contrepartie de conditions d'emploi plus incertaines.

Placés principalement dans des établissements industriels, ces jeunes sont dans quatre cas sur cinq sur des postes d'ouvriers et plus précisément d'ouvriers non qualifiés.

Le secteur du commerce – et plus précisément le commerce de détail – embauche près de 20 % de débutants en 1999, principalement en tant qu'employés. Ces premiers emplois stables sont plus souvent qu'en moyenne à temps partiel et exercés par des femmes. Ces jeunes restent en poste longtemps, en moyenne

### *Encadré 1*

#### **Le repérage du premier emploi « stable » dans les secteurs privé et semi-public**

Cette étude s'intéresse au premier emploi « stable » des jeunes, marquant le point de départ de leur carrière professionnelle dans des entreprises de l'industrie, du commerce, ou des services (champ ICS). Les emplois saisonniers, les « petits boulots » d'étudiants, les stages et autres emplois « occasionnels » ne sont pas concernés car ils ne s'inscrivent pas *a priori* dans une logique de déroulement de carrière à long terme.

Les données sont issues du panel des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Ce fichier contient l'ensemble des périodes d'emploi dans les secteurs privé et semi-public de 1976 à 2001 des personnes nées en octobre d'une année paire (soit un taux d'échantillonnage au 1/25). Un tel fichier permet de repérer la date d'entrée des personnes sur le marché du travail. En revanche, son utilisation n'est pas immédiate en raison de l'exhaustivité des périodes d'emploi déclarées : ainsi, le versement de primes ou indemnités peut donner lieu à une déclaration qui ne correspond pas à une véritable période d'emploi. En particulier, le repérage des emplois exercés

en qualité d'étudiant est délicat car l'information sur la formation fait défaut.

Par convention, le début de carrière a été repéré par la première période d'emploi « stable », défini comme suit :

- emploi ne correspondant pas à un poste de stagiaire ou d'apprenti ;
- durée d'emploi d'au moins trois mois s'il s'agit d'un emploi hors intérim, d'au moins un mois et demi dans l'intérim ;
- durée horaire journalière d'au moins deux heures par jour ;
- rémunération d'au moins 90 % du Smic horaire brut ;
- période d'emploi hors des vacances d'été (non comprise entre le 15 juin et le 1<sup>er</sup> octobre).

Au total, 36 600 jeunes de moins de 30 ans (représentatifs de 912 500 jeunes au total) ont exercé pour la première fois un emploi « stable » dans le champ DADS au cours de l'année 1999 et sont donc pris en compte dans cette étude.

Figure 1 - Comparaison des caractéristiques des entrants et de leur premier emploi dans chaque région avec l'ensemble des autres régions

Région de résidence	Part des femmes	Âge en 1999	Part du temps partiel	Durée	Salaire horaire net	Part de l'intérim	Part des services aux entreprises hors intérim	Part du commerce	Part des services aux particuliers	Part de l'Éducation, santé, action sociale et Administration
Alsace	ns	---	ns	ns	-	+++	--	-	ns	--
Aquitaine	ns	++	ns	ns	---	-	---	ns	++	ns
Auvergne	ns	ns	ns	ns	---	ns	---	ns	-	+++
Basse-Normandie	ns	--	ns	ns	-	++	---	-	ns	ns
Bourgogne	-	---	ns	ns	--	+++	---	ns	ns	ns
Bretagne	ns	ns	ns	---	--	+++	---	ns	ns	ns
Centre	ns	---	ns	--	-	+++	---	ns	--	ns
Champagne-Ardenne	ns	-	ns	ns	--	+++	---	ns	--	ns
Corse	ns	+	ns	ns	--	///	///	///	++	///
Franche-Comté	ns	--	ns	-	ns	+++	---	--	--	ns
Haute-Normandie	ns	ns	ns	ns	-	+++	-	-	--	ns
Île-de-France	+++	+++	---	ns	+++	---	+++	++	+++	---
Languedoc-Roussillon	ns	++	+	ns	---	---	--	+++	+++	+++
Limousin	ns	ns	ns	++	ns	ns	ns	ns	ns	+
Lorraine	--	---	ns	ns	-	+++	---	-	ns	ns
Midi-Pyrénées	ns	++	+	ns	---	--	ns	++	ns	ns
Nord - Pas-de-Calais	--	ns	ns	ns	ns	++	ns	ns	--	++
Provence - Alpes - Côte d'Azur	-	---	ns	--	---	++	---	--	--	ns
Pays de la Loire	-	--	ns	ns	-	+++	--	--	--	ns
Picardie	+	ns	ns	ns	---	ns	--	ns	ns	++
Poitou-Charentes	ns	+++	+++	ns	---	---	ns	+++	+++	+++
Rhône-Alpes	ns	---	+	ns	--	ns	-	ns	--	--

Lecture : les résultats présentés ci-dessus sont issus de la mise en œuvre de tests de comparaison de moyennes ou de proportions. Les signes + et - signifient que, pour la caractéristique étudiée, la moyenne régionale se situe respectivement au-dessus ou en dessous de la moyenne des autres régions. L'intensité de l'écart est représentée par +, ++ et +++ (respectivement -). La mention ns signifie que l'écart entre la moyenne de la région et de l'ensemble des autres régions n'est pas significativement différente de zéro. La mention /// signifie qu'aucune comparaison statistique n'est possible en raison des trop faibles effectifs. Par exemple, la part des femmes parmi les débutants dans la région Nord - Pas-de-Calais est très largement inférieure à celle observée dans les autres régions.

Source : Insee, exploitation Panel DADS 2002.

17 mois. Leur salaire à l'embauche est inférieur aux autres débutants.

Pour 15 % des jeunes, la première expérience professionnelle s'est effectuée dans le secteur des services aux particuliers en 1999. Ces jeunes se dirigent avant tout vers l'hôtellerie/restauration et sont majoritairement employés. Ils débutent tôt, en moyenne à 22 ans, et sont en majorité des femmes. Leurs conditions de travail sont fragiles : plus souvent à temps partiel qu'à temps complet, ils perçoivent une rémunération nettement inférieure aux autres débutants.

Enfin, les secteurs « Éducation, santé, action sociale » et « Administration » (toujours dans le pri-

vé et semi-public) offrent à 15 % des débutants de 1999 un premier emploi stable. Comparativement à l'ensemble des salariés, les jeunes sont moins présents dans ces secteurs. Les deux tiers d'entre eux sont des femmes. Les emplois exercés correspondent pour moitié à des postes d'employés (de la Fonction publique ou employés administratifs d'entreprise) et pour un tiers à des postes de niveau professions intermédiaires de la santé et du travail social. Ces postes requièrent plus souvent qu'en moyenne pour un débutant, un niveau de diplôme élevé, ce qui expliquerait que les jeunes y accèdent plus âgés (24 ans). La moitié d'entre eux reste plus d'un an en poste, dont un quart le conserve même au moins trois ans. Leur rémunération d'embauche est identique à la moyenne des débutants. Le temps complet est à peine moins fréquent que pour l'ensemble des débutants.

## La carte régionale des premiers emplois illustre les spécificités de l'appareil productif

L'Île-de-France se différencie nettement des autres régions de la métropole. Les conditions d'emploi des débutants de 1999 y sont meilleures qu'ailleurs : ils bénéficient d'un salaire à l'embauche très largement supérieur et restent plus longtemps en poste. C'est dans cette région que les jeunes entrent le plus tard dans la vie active : ce constat se retrouve dans l'âge moyen, plus élevé qu'ailleurs, auquel les débutants accèdent à leur premier emploi stable. De même, l'Île-de-France est la région où le taux d'activité féminin est le plus élevé ; de fait, la part des jeunes débutantes excède celle des autres régions (figure 1). La répartition des premiers emplois par secteurs d'activité y est aussi très spécifique, en lien avec le tissu productif de la région. Un quart des jeunes débute ainsi dans les services aux entreprises, hors travail temporaire (contre 14 % pour l'ensemble), et tout particulièrement dans les activités de conseils et d'assistance. Le commerce et les services aux particuliers embauchent aussi de nombreux jeunes. À l'inverse, les premiers emplois stables sont peu fréquents dans l'intérim. Dans une moindre mesure, les jeunes franciliens sont peu représentés dans les secteurs « Éducation, santé, action sociale » et « Administration » (figures 2 à 5).

Dans les régions du sud de la France et en particulier celles du Bassin méditerranéen, comme en Île-de-France, le commerce et les services aux particuliers recrutent plus qu'en moyenne de jeunes débutants dans le cadre d'un

Figure 2 - Part de l'intérim chez les débutants en 1999

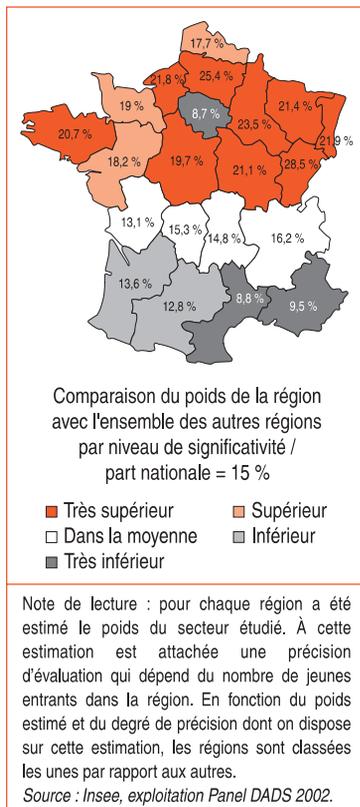
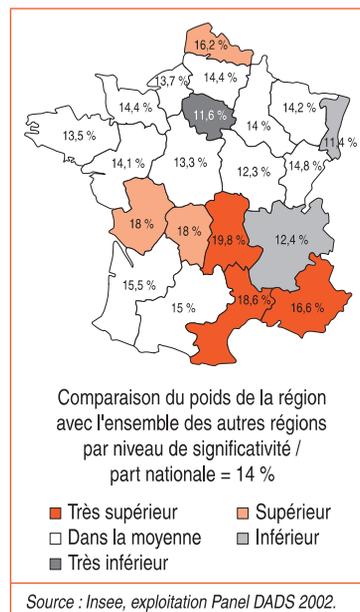


Figure 3 - Part de l'Éducation, santé, action sociale et Administration chez les débutants en 1999



premier emploi stable. Dans ces régions méridionales, l'« Éducation, santé, action sociale » et l'« Administration » recrutent plus fortement qu'ailleurs. À l'inverse, le travail intérimaire concerne moins souvent les jeunes débutants qu'en moyenne. Le temps partiel y est plus fréquent. Du fait du fort poids des secteurs du commerce et des services aux particuliers, secteurs moins rémunérateurs, le salaire à l'embauche est inférieur dans ces régions.

À ces deux premiers groupes, s'opposent la moitié nord de la France et la région Rhône-Alpes. Dans la quasi-totalité de ces régions, les débutants sont plus jeunes quand ils décrochent leur premier emploi stable. La part des femmes y est inférieure à la moyenne nationale, avec des écarts surtout marqués dans les régions du Nord, en Lorraine, Bourgogne et Pays de la Loire. Ces régions se distinguent avant tout de cel-

les du Sud et de l'Île-de-France par une répartition des premiers emplois par secteurs d'activité très différente. Le travail intérimaire est beaucoup plus fréquent sauf en Rhône-Alpes, entre 18 % des débutants dans le Nord - Pas-de-Calais à 30 % en Franche-Comté. Dans ces régions, le poids important de l'industrie, secteur ayant le plus recours à l'intérim, contribue à ce résultat. À l'inverse, commerce et services aux particuliers ont un poids plus modéré dans les débuts de carrière. Les conditions d'emploi des jeunes débutants sont similaires à celles des autres régions, tant en ce qui concerne la durée moyenne du premier emploi, la rémunération à l'embauche, et la part de jeunes à temps partiel.

Enfin, en Auvergne, Poitou-Charentes et dans le Limousin, les caractéristiques des jeunes et de leur premier emploi ne présentent pas de spécificités marquées, à l'exception d'un recrutement

plus important de jeunes dans les secteurs « Éducation, santé, action sociale » et « Administration ».

Encadré 2

**Les trajectoires professionnelles des jeunes**

Disposant des données des 36 600 jeunes jusqu'en 2002, il a été possible d'étudier au cours des trois ans suivant le premier emploi stable en 1999, leur parcours professionnel. En plus du point de départ, chaque parcours est composé de la juxtaposition des 36 situations d'emploi mensuelles enregistrées dans les DADS. Chacune d'entre elles est déclinée en six modalités :

- contrat d'intérim ;
- emploi long (de plus de 9 mois) à temps complet (plus de 80 % de la durée légale) ;
- emploi long à temps partiel ;
- emploi court à temps complet ;
- emploi court à temps partiel ;
- hors emploi dans le champ DADS : une personne dans cette catégorie a un emploi dans le secteur public, ou a repris des études, est inactive ou au chômage.

Si seuls les emplois « stables » ont été pris en compte en début de carrière en 1999, l'étude du parcours professionnel sur trois ans a pris en compte tous les emplois, « stables » ou non.

Les trajectoires ont été réunies en groupes « ressemblants » selon la méthode des « trajectoires-types ». Son principe est le suivant : deux personnes ont des parcours professionnels d'autant plus proches qu'il est fréquent de constater qu'au bout de x mois leur situation d'emploi est identique. Ainsi, à cette règle correspond une distance qui a permis de mettre en œuvre une classification conduisant à la formation de cinq groupes de trajectoires.

Figure 4 - Part des services aux particuliers chez les débutants en 1999

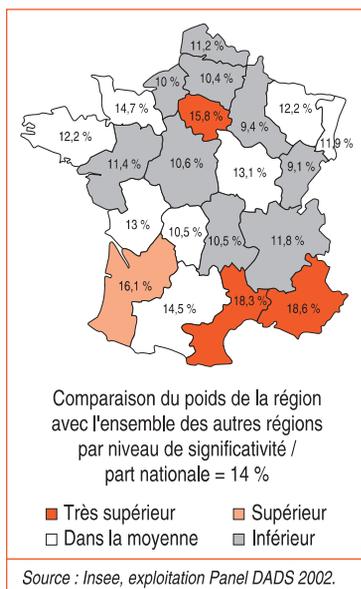
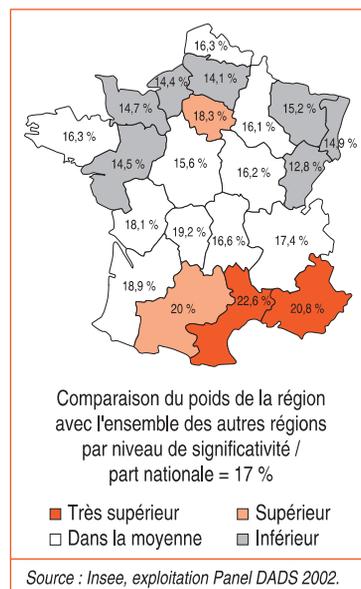


Figure 5 - Part du commerce chez les débutants en 1999



### 3 *Emploi*

#### Les parcours professionnels dans les trois ans qui suivent le premier emploi stable

Au cours des trois années suivant leur premier emploi stable, les jeunes ont suivi des parcours professionnels divers qui ont été regroupés en cinq catégories (encadré 2).

La moitié des entrants sur le marché du travail en 1999 a connu un parcours stable dans les entreprises privées ou semi-publiques. Parmi ces jeunes, nombreux sont ceux qui ont conservé une activité professionnelle sur la période, avec des conditions d'emploi favorables. Ils ont passé plus de 80 % de leurs trois premières années de vie active marquées par un contexte macroéconomique favorable dans des emplois de longue durée (de plus de neuf mois) à temps complet.

Pour 10 % des jeunes, le début de carrière a été fortement marqué par l'intérim. Parmi eux, 80 % de ceux ayant encore un emploi dans le champ privé et semi-public sont en contrat d'intérim un an après leur entrée. Au bout de trois ans, ils sont encore plus de 30 % à travailler en tant qu'intérimaire contre 5 % de l'ensemble des jeunes débutants. Au total, sur les trois premières années de vie active, ils ont en moyenne passé plus de la moitié du temps en intérim.

Un troisième groupe rassemble 10 % de jeunes qui bénéficient d'une certaine stabilité dans des emplois à temps partiel sur une longue période. Ayant principalement travaillé avec ce type de contrat au cours des trois ans après leur premier emploi stable, ces jeunes restent très présents

sur le marché du travail privé et semi-public.

10 % des jeunes, après un premier emploi très souvent à temps partiel, effectuent progressivement une mobilité professionnelle. Au bout de trois ans, leurs

situations sont hétérogènes. Si la moitié d'entre eux n'a plus d'emploi dans le champ des entreprises du secteur privé ou semi-public, l'autre moitié a un emploi à temps complet, le plus souvent depuis plus de neuf mois.

Figure 6 - Répartition régionale des trajectoires selon 2 des 5 grandes catégories de trajectoires-types

Part régionale et significativité associée selon la région de résidence	Parcours professionnel stable		Début de parcours marqué par l'intérim	
	%	Significativité	%	Significativité
Alsace	49	ns	13	+
Aquitaine	48	ns	11	ns
Auvergne	54	++	11	ns
Basse-Normandie	46	--	14	+++
Bourgogne	47	ns	17	+++
Bretagne	46	---	14	+++
Centre	49	ns	17	+++
Champagne-Ardenne	47	ns	14	+++
Corse	47	ns	1	---
Franche-Comté	45	--	21	+++
Haute-Normandie	46	---	17	+++
Île-de-France	55	+++	7	---
Languedoc-Roussillon	48	ns	6	---
Limousin	52	ns	10	ns
Lorraine	47	ns	14	+++
Midi-Pyrénées	48	ns	9	---
Nord - Pas-de-Calais	50	ns	11	ns
Pays de la Loire	50	ns	14	+++
Picardie	49	ns	16	+++
Poitou-Charentes	52	ns	10	ns
Provence - Alpes - Côte d'Azur	45	---	6	---
Rhône-Alpes	49	ns	13	+++
France métropolitaine	50		11	

Lecture : 46 % des jeunes de Basse-Normandie ont un parcours professionnel stable. Cette part est inférieure à celle constatée dans l'ensemble de la France (50 %).

Source : Insee, exploitation Panel DADS 2002.

Enfin, 20 % des jeunes ont un parcours professionnel marqué par une forte instabilité. Au bout de quelques mois, ils sont très nombreux à ne plus avoir d'emploi dans les secteurs privé ou semi-public : c'est le cas de 70 % d'entre eux après seulement un an.

### D'une région à l'autre, la part des parcours stables varie peu

Dans les régions Provence - Alpes - Côte d'Azur, Franche-Comté, Haute-

Normandie, Basse-Normandie et Bretagne, la part de jeunes dans des parcours professionnels stables est plus faible que sur l'ensemble de la France (*figure 6*). C'est l'inverse en Île-de-France et en Auvergne (55 %).

Le poids de ces parcours stables par régions n'est pas directement lié au taux de chômage des jeunes. Ainsi, si dans le Nord - Pas-de-Calais ou le Languedoc-Roussillon le taux de chômage des 15-30 ans était le plus élevé en 1999, les trajec-

toires « stables » ne sont pas moins fréquentes que dans le reste de la France. Le constat est analogue en Alsace, alors que le chômage des jeunes actifs y est au plus bas en 1999. En fait, les disparités régionales en termes d'insertion des jeunes interviennent essentiellement à la sortie du système éducatif, pour la recherche du premier emploi stable. Une fois entrés sur le marché du travail de façon stable, leur maintien en emploi ne dépend plus autant de la localisation géographique. ■

#### Pour en savoir plus

**Bédoué C.**, « Trajectoires-type : une méthode pour l'étude des mobilités professionnelles », *Actes des journées d'étude du Céreq-Lasmas-IDL* des 17 et 18 mai à Marseille, Céreq, 2001.

**Céreq**, « Quand l'école est finie », 2001 (document disponible sur le site du Céreq - [www.cereq.fr](http://www.cereq.fr) -, sous la rubrique « Nos publications »).

**Espinasse J.-M.**, « Enquêtes de cheminement, chronogrammes et classification », *Documents et séminaires du Céreq*, n° 99, septembre 1994.

**Le Minez S., Roux S.**, « Les différences de carrières salariales à partir du premier emploi », *Économie et Statistique*, n° 351, Insee, 2002.

**Le Minez S., Roux S., Zamora P.**, « Insertion et début de carrière :

quelles évolutions sur 20 ans ? », *Données sociales*, Insee, 2002.

**Lollivier S.**, « Récurrence du chômage dans l'insertion des jeunes : des trajectoires hétérogènes », *Économie et Statistique*, n° 334, Insee, 2000.

**Petit S.**, « Stabilité et régularité : deux dimensions de l'insertion professionnelle », *Économie Lorraine*, n° 213, Insee, 2001.